



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Opération Barkhane - évolutions projetées

Question écrite n° 31186

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur les évolutions projetées de l'opération Barkhane qui vise à lutter contre les groupes armés djihadistes dans la région du Sahel. À l'occasion de la réunion entre les chefs d'États du Sahel et le Président de la République du 30 juin 2020, les dirigeants ont estimé que des progrès significatifs avaient été accomplis dans cette guerre contre le terrorisme mais qu'il convenait de les amplifier pour faire face aux nombreux défis qui demeuraient. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse préciser les pistes envisagées pour augmenter les efforts de lutte contre le terrorisme dans cette région du monde, s'agissant notamment de la coordination entre l'armée française et la force anti-terroriste du G5 Sahel mais aussi de la montée en puissance de cette dernière qui est programmée depuis plusieurs années.

Texte de la réponse

Ces derniers mois, des avancées significatives ont été obtenues dans le cadre de l'opération Barkhane : élimination de hauts responsables des groupes terroristes, reconquête de territoires, meilleur partage de renseignements, redéploiement des armées locales. Ces résultats accréditent le bien-fondé des options françaises et le haut niveau d'engagement de nos armées. Cette dynamique encourageante doit être poursuivie et amplifiée. À cette fin, la France a besoin de l'engagement de ses alliés à ses côtés. C'est pourquoi des forces spéciales européennes vont compléter le dispositif français au Sahel. La force Takuba est engagée directement aux côtés de nos partenaires maliens. Le déploiement de Takuba relève le niveau de l'effort européen de lutte contre le terrorisme et accompagne nos partenaires vers l'autonomie tactique. La nette montée en puissance de la force conjointe du G5 Sahel depuis un an est une réalité. L'opération SAMA qui a engagé près de 1 500 soldats burkinabés, maliens et nigériens dans la région des trois frontières illustre bien le franchissement d'une nouvelle étape. Par ailleurs, le mécanisme de commandement conjoint qui regroupe des officiers d'état-major français et de tous les pays du G5 est devenu un maillon essentiel de la coordination des opérations dans la bande sahélo-saharienne. Les échanges d'officiers de liaison seront maintenus pour accompagner l'autonomisation de la force conjointe du G5 Sahel. Au-delà du seul effort militaire, c'est le retour de l'État, des administrations, des services publics que la France continue à appuyer au Sahel, notamment en permettant à des magistrats, des préfets et des policiers de remplir leurs missions auprès des populations.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31186

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 septembre 2020

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4835

Réponse publiée au JO le : [22 décembre 2020](#), page 9455